

en *Allemagne* (Pettenkofer):

1 décès sur 35 malades, soit 2.8 ‰;

en *Angleterre* (Nicolas):

1 décès sur 40 malades, soit 2.5 ‰.

Nombre de lits relativement à la population.

Le canton de Vaud, dont la population est en grande partie agricole (43 ‰), possède un assez grand nombre de lits hospitaliers pour ses conditions de vie. Il y a un lit d'hôpital pour 230 habitants (434 lits pour cent mille habitants) et un lit d'aliéné pour 420 habitants (236 pour cent mille habitants). En Suisse il y a un lit d'hôpital pour 303 habitants (330 lits pour cent mille habitants) et un lit d'aliéné pour 443 malades (225 pour cent mille habitants)¹⁾.

Hôpital cantonal²⁾.

Edifié en 1282, sous l'épiscopat de Guillaume de Champvent, l'hôpital de la Cité-dessous dépendait de l'évêque et du chapitre et était desservi par des frères de l'ordre du St-Esprit.

Peu de temps avant la Réforme (en 1528), la commune de Lausanne, contre le gré de l'évêque, s'arrogea la surveillance de l'hôpital et de ses revenus.

En 1766, l'hôpital fut reconstruit sur le même emplacement, d'après les plans de l'architecte de Crousaz. En 1806 l'Etat en fit l'acquisition.

Il fut occupé au début par des malades, des aliénés, des prisonniers et par les disciplines des filles et des garçons. Les aliénés furent transférés en 1810 au Champ de l'Air; les détenus entrèrent en 1827 au pénitencier; la discipline des garçons fut installée aux Croisettes en 1847; la discipline des filles ne quitta l'hôpital qu'en 1869.

Depuis 1866, l'Hôpital ne répondait plus aux besoins de la population. Le Conseil de santé demanda à plusieurs reprises la création d'un hôpital plus vaste, construit dans de meilleures conditions hygiéniques et placé dans une situation plus salubre que celle du centre de la ville.

¹⁾ Voir tableaux graphiques, Statistique du canton de Vaud 1898, pages 34.

²⁾ Historique: Consulter *Décrets du 22 mai 1806* et du *2 juin 1806*; „Rapports annuels du Département de l'Intérieur“, depuis 1810; „Dictionnaire du canton de Vaud“, Martignier et de Crousaz; *Chavannes*, „Manuels de Lausanne“, „Soc. Hist. romande“, vol. XXXV et XXXVI, 1^{re} série, et tome I, 2^e série, 1887; *Archinard*, „Société d'utilité publique“ 1838; *Rouge, D.*, „Bulletin de la Soc. méd. romande“, 1873; *Mermoud*, secrétaire de l'hôpital: „Quelques mots sur l'origine et le développement des services hospitaliers dans le canton de Vaud et spécialement sur l'hôpital cantonal“ (Mémoire inédit, en 1897).

Le 20 février 1874, le Grand Conseil décida la construction au Calvaire, sur la propriété de l'Etat, d'un hôpital de 200 lits avec 4 pavillons d'isolement. Les plans de l'hôpital furent adoptés le 21 janvier 1875 avec une dépense prévue de 1 million. En 1875 (18 août), les malades furent transférés provisoirement au Champ de l'Air, aménagé de manière à pouvoir recevoir des malades (Décret du 21 février 1873).

L'hôpital fut inauguré le *19 mars 1883*. Il avait occasionné une dépense fr. 1,774,384. 91 (Rapport du Département des Travaux publics de 1885). Les 3 pavillons revenaient à fr. 96,000 environ et la Maternité à fr. 60,000. Ce chiffre fut porté à plus de 2 millions à la suite des modifications et des perfectionnements apportés à l'assainissement du bâtiment; au déplacement des cuisines d'abord logées dans le sous-sol; à la transformation des corridors du rez-de-chaussée; à l'installation de latrines hygiéniques; à la distribution d'eau chaude dans tous les services; à l'éclairage électrique; à l'installation d'une salle d'opérations modèle; à l'aménagement des laboratoires et des cliniques universitaires.

En définitive, le coût d'établissement peut être estimé à fr. 5000 environ par lit.

Situé à 575 mètres d'altitude, l'hôpital est entouré de collines boisées. Il domine tous les quartiers de la ville. Les fenêtres des chambres de malades sont exposées au midi; un vaste corridor fermé par de larges et hautes fenêtres protège les salles du vent du nord. Les salles renferment au maximum 10 lits; deux salles d'enfants seulement en ont 12; les salles d'isolement ont un ou deux lits. Le nombre des lits est de 407 dans le grand bâtiment et de 63 dans les pavillons. Chaque malade a de 30 à 40 m³ d'air. La ventilation se fait d'ordinaire par les fenêtres et par les portes; il existe en outre des canalisations spéciales. Les parquets sont en chêne. Les parois des salles sont vernies à l'huile; les lits sont en fer à sommiers métalliques. Ils n'ont pas de rideaux. Le chauffage se fait par de grands poêles placés dans les chambres; ce système de chauffage a l'inconvénient d'exiger beaucoup de travail du personnel, mais il est excellent au point de vue hygiénique.

Les salles sont souvent désinfectées; la literie et les effets des malades le sont dans une étuve à vapeur sous pression, placée près de la buanderie.

L'installation électrique de l'hôpital cantonal comprend actuellement:

- 1 moteur à vapeur de 39 chevaux;
- 1 machine dynamo électrique de même puissance;
- 1 batterie d'accumulateurs de 62 éléments, alimentant:

- 1 moteur médical;
- 2 machines à électriser;
- 3 appareils thermo-cautères;
- 1 installation rayons X;
- 576 lampes à incandescence de 16 bougies.

Les dépenses ordinaires de l'hôpital ont été en 1896 de fr. 345,341 et en 1897 de fr. 354,539. 81.

Le prix moyen d'une journée générale à l'hôpital a été :

1877 à 1886	fr. 2. 43
1887 à 1893	” 2. 01
1895 et 1896	” 2. 07
1897	” 2. 11
1898	” 2. 03

La dépense est répartie suivant les chapitres suivants :

	Prix de revient de la journée générale :	
	1896	1897
	Fr.	Fr.
1. Traitements	0.3671	0.3671
2. Nourriture	0.8759	0.8672
3. Lingerie et literie, blanchissage et bains	0.1376	0.1462
4. Meubles et ustensiles	0.0302	0.0330
5. Remèdes, pansements, instruments sanitaires, vins rouges, Cognac, Marsala et Champagne	0.2696	0.2766
6. Eclairage et chauffage	0.2402	0.2482
7. Propreté, frais de bureau, enterrements, domaine, divers, etc.	0.0697	0.0688
8. Bâtiments	0.0890	0.1032
Total	2.0793	2.1103

La journée d'entretien, nourriture, boisson, remèdes, blanchissage, a été de fr. 1. 27 en 1896 et 1897.

La journée de malade, comprenant toutes les dépenses, était avant 1888 de plus de fr. 3.—, en 1895 elle était de fr. 2. 78, en 1896 de fr. 2. 79, en 1897 de fr. 2. 84 et en 1898 de fr. 2. 69.

Les indigents sont reçus gratuitement à l'hôpital; les autres malades paient de 50 cts. à 3 fr. suivant leur position de fortune. Les pensionnaires paient de 5 à 10 frs., sans les honoraires médicaux. Toutes les classes de la société bénéficient de l'hôpital. La réputation de ses médecins et de ses chirurgiens y attire beaucoup de malades, non seulement du canton, mais aussi des pays voisins.

En 1896, les remboursements ont été de fr. 85,410, en 1897 de fr. 75,567. L'excédent des dépenses est comblé par les revenus des hospices (biens de l'hôpital de Villeneuve, biens de l'ancien ordre de Malte, legs et donations), par le produit des amendes et des confiscations et par le subside annuel de l'Etat.

L'hôpital dispose de fonds spéciaux dus à la générosité de quelques donateurs.

La fondation Docteur Recordon, instituée par M^{me} veuve Recordon, possède un capital de fr. 5871 dont les intérêts sont appliqués à fournir des chaussures aux malades indigents.

La fondation Gabrielle Dufour a été créée en 1890 par M. le D^r et M^{me} Marc Dufour en souvenir de leur fille morte d'une fièvre typhoïde. Elle est destinée à faciliter les prescriptions spéciales alimentaires des fiévreux pendant la période aiguë de la maladie et pendant leur convalescence. Son but est de faire ressembler la situation des typhoïdes à celle de ceux qui sont soignés dans leurs familles. Le capital de cette fondation qui était au début de fr. 6,000 est en 1898 de fr. 20,421. 60.

La fondation Bippert provient d'un legs fait en 1896 par Henri Bippert, membre du Conseil de santé, ancien juge cantonal, destiné à une amélioration en faveur des malades et du service.

Personnel de l'Hôpital cantonal.

Service médical.

Médecins	3
Chirurgiens	2
Accoucheur	1
Pharmacien	1
Assistants en médecine	4
Assistants en chirurgie	4
Assistant accoucheur	1
Assistant en pharmacie	1
Sages-femmes	2
Diaconesses (St-Loup)	31
Infirmiers et baigneur	8
Infirmières et baigneuse	3
Aides de divisions, pensionnaires et maternité	8
Domestique de la pharmacie	1

70

Service administratif.

Directeur	1
Secrétaire comptable	1
Secrétaires	2
Commissionnaire	1
Portier-caviste et sa femme	2
Concierge	1
Mécanicien, chauffeur et électricien	3
Aide-chauffeur	1
Valet de chambre des internes	1
Maitre-valet, jardiniers et service extérieur	4
Menuisier, service des ascenseurs	1
Cuisinières	2
Cuisinières-aides	3
Domestique des réfectoires	1
Gouvernante de la lingerie	1
Lingères	7
Surveillante de la lessiverie	1
Lessiveuses	10
Repasseuses	3
Domestique de propreté	1

47

Total général 117

Il y a donc 1 personne du service médical pour 6.7 malades, 1 personne du service administratif pour 10 malades et 1 personne en général pour 4 malades.

Direction de l'hôpital.

En 1810, les hospices sont administrés par la Commission des secours publics sous la surveillance du Petit Conseil. Un inspecteur est nommé le 10 mai 1810.

En 1875 (20 mai), création d'une commission des hospices et nomination d'un directeur de l'hôpital.

En 1885 (23 mai), le Conseil de santé et la commission des hospices forment un même conseil.

Directeurs : M. Samuel Cuénoud, août 1875 à mai 1882 (nommé Syndic de Lausanne).

M. le pasteur Delorme, 1882—1894 (mort le 25 août).

M. Louis Borgeaud (colonel), entré en fonctions le 18 septembre 1894.

Tableau des médecins, chirurgiens et accoucheurs de l'Hôpital cantonal.

Services de médecine.

- D^r Perey, 1810—1825.
- „ Perret, 1826—1832.
- „ Verdeil, 1833—1836.
- „ Jean de la Harpe, 1836—1871.
- „ de Cérenville, Ed., 1871—1884.
- „ Secretan, Louis, 1883—1890.
- „ Rogivue, Adrien, 1884—1891.
- „ de Cérenville, Ed., 1890—1898, professeur de clinique médicale.
- „ Bourget, Louis, 1891, professeur de clinique médicale depuis le 1^{er} octobre 1898.

Service de chirurgie.

- D^r Mayor, Mathias, 1803—1847.
- „ Larguier, S., 1847—1863.
- „ Pellis, Charles, 1863—1866.
- „ Rouge, Louis, 1866—1875.
- „ Dupont, Emile, 1876—1887.
- „ Mercanton, Victor, 1883—1890 (17 novembre).
- „ Roux, César, 1887 (1^{er} mars), professeur de clinique chirurgicale et de gynécologie 1890.

Maternité.

D^r Rapin, Oscar, Montmeillant, début Maternité en 1874, professeur d'obstétrique 1890.

Service de dermatologie et affections syphilitiques et vénériennes.

D^r Dind, Emile, 1890 (17 nov.), professeur 1890.

Service de laryngologie.

D^r Secretan, Louis, 1890, professeur 1896.

Service de pédiatrie.

D^r Combe, Ad., 1897, professeur 1898.

Service de la pharmacie.

D^r Klunge, 1882—1885 (mort en 1885).

M. H. de Crousaz, 1885 (juin).

Mouvement des malades de l'Hôpital cantonal.

Extrait du mémoire de M. Mermoud, secrétaire de l'Hôpital cantonal.)

Années	Nombre de malades	Nombre de journées de malades	Population moyenne journalière
1806	108	3,800	11
1813	216	12,443	34
1820	287	15,884	43
1834	1,095 ¹⁾	35,331	97
1841	1,304	42,603	117
1850	2,206	52,196	143
1860	2,368	53,105	145
1870	2,871	45,693	125
1876	2,309	48,619	133
1880	2,303	55,356	151
1881	2,334	56,992	156
1882	2,435	58,614	161
1883	2,748 ²⁾	71,398	196
1884	2,986	79,087	216
1885	3,168	82,017	225
1886	3,193	83,415	229
1887	3,380	92,565	254
1888	3,696	111,606	305
1889	3,666	113,053	310
1890	4,237	116,275	319
1891	4,492	127,324	349
1892	4,343	129,411	354
1893	4,792	133,703	366
1894	4,546	131,666	361
1895	4,755	122,938	337
1896	4,912	123,407	337
1897	5,294 ¹⁾	124,724	341

Les rapports de l'hôpital étaient jadis purement administratifs, ils ne contenaient qu'une classification générale des malades avec la mortalité de chaque division.

En 1873 („Bulletin Soc. méd.“, p. 166), le D^r Joël exprimait le regret que l'hôpital cantonal, qui a toujours été dirigé par des hommes de premier mérite, n'ait jamais donné de statistique complète et détaillée.

¹⁾ Les galeux sont compris dans ces chiffres.
²⁾ Maternité comprise pour 1883.